

ÉTATS-UNIS
Dernière ligne droite pour le procès historique de Donald Trump

P. 3



GUERRE À GAZA
L'Union européenne en mission à Rafah

P. 4

NOTRE SUPPLÉMENT

soiréco

La famille, une préoccupation notariale



LE SOIR



UN ADIEU OU UN AU REVOIR

© AFP

Le roi de la terre battue, Rafael Nadal, a été éliminé dès le premier tour de Roland-Garros par Alexander Zverev. Une première pour l'Espagnol, toujours évasif sur la suite de sa carrière. **P. 23**

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le harcèlement toucherait une personne sur trois

La plus grande enquête menée à ce jour sur les situations de violence dans l'enseignement supérieur francophone, révèle des résultats interpellants.

Parmi les répondants, 33,8 % des étudiants, doctorants et membres du personnel de l'enseignement supérieur rapportent avoir été victimes de harcèlement moral de la part d'une autre personne de leur établissement ; 8,4 % se disent victimes de violences ou de cyberviolences ; 29,7 % de violences sexistes et sexuelles ; 27 % de harcèlement sexiste ; 14,9 % d'un comportement sexuel non voulu ; 1,8 % de chantage sexuel en retour d'avancements professionnels ou académiques ; 1,3 % de viol.

Avec 13.000 participants, qui ont été invités à répondre à une enquête en ligne en 2023, les chercheuses signent la première étude scientifique d'une telle ampleur en Belgique francophone.

Cette étude fait notamment suite à

plusieurs vagues de dénonciation d'agressions sexuelles sur les campus universitaires, les collectifs féministes dénonçant l'inaction des établissements.

Chez les étudiants, le harcèlement et les violences s'exercent le plus souvent entre pairs, mais quatre étudiants sur dix rapportent que l'auteur de harcèlement moral était un enseignant. Concernant l'alcoolisation pendant les faits, 21,2 % des victimes autorapportées affirment avoir consommé lors des faits. Du côté des auteurs, 24,7 % des répondants pensent que l'auteur avait bu de l'alcool et 20,2 % ne sont pas en mesure de répondre. Si l'alcool peut présenter un facteur de risque, la majorité des comportements sexuels non désirés se produisent en dehors du contexte alcoolisé. **P. 2 & 3**

29,7 %

Les violences sexistes et sexuelles touchent 29,7 % des répondants de l'enquête Behaves. D'après l'étude, le harcèlement moral et le harcèlement sexiste sont les formes de violences les plus rapportées dans l'enseignement supérieur. « Les deux motifs perçus le plus fréquemment par les victimes sont le fait d'être une femme et leur position dans la hiérarchie professionnelle », analysent les chercheuses. Pour toutes les formes de violence, à l'exception du harcèlement moral, les auteurs présumés sont majoritairement des hommes.



ÉDITO

BÉATRICE DELVAUX ÉDITORIALISTE EN CHEF

Harcèlement : un rapport qui exige des actes

Enfin ! Enfin une idée globale de l'ampleur du harcèlement ressenti dans l'enseignement supérieur francophone. Jusqu'ici, on n'avait comme thermomètre « que » des cas particuliers, dans des établissements de nature et de taille différentes. Seule l'UCLouvain avait dû, sous la pression interne, mener sa propre analyse, livrant des chiffres intéressants et très interpellants, mais forcément limités. Il était urgent d'objectiver le phénomène pour pouvoir dans la foulée faire des recommandations pour améliorer tant la prévention que la gestion. Envergure, profondeur et systématisme : ce sont les grandes vertus de l'étude commandée par l'ex-ministre Glatigny à deux expertes et qui livre ses résultats. Réalisée sur un échantillon très large, dans tous les établissements de l'enseignement supérieur – en ce compris les écoles supérieures d'art souvent négligées et si peu immunisées –, elle concerne toutes les catégories de personnes – étudiants, doctorants et personnel – et de harcèlements. La solidité des résultats rend

le constat révélé d'autant plus grave et inquiétant : une personne interrogée sur trois s'y dit victime de harcèlement moral, et la même proportion répond avoir subi des violences sexistes et sexuelles.

C'est à un ou une ministre qu'il appartient de garantir une protection, une écoute et une défense dignes de ce nom

Plus question dès lors pour les dirigeants d'institutions épargnées par une tourmente « ponctuelle », de considérer que leur établissement est préservé, mais au contraire de quoi pousser chacun et chacune à d'ores et déjà tirer les enseignements, sans attendre qu'un ou une prochaine ministre impose des procédures généralisées. Le manque de confiance dans les établissements pour la prise en charge de ces harcèlements et violences multiples, ne va pas faciliter leur tâche, mais l'ignorer torpillerait

tout dispositif. Il faut réfléchir à la manière de répondre structurellement à cette défiance, mais aussi à l'amélioration de l'information. Quid plus spécifiquement des établissements de petite taille, souvent dépourvus des moyens et des *chinese walls* indispensables pour gérer le phénomène ? Au final, c'est à un ou une ministre qu'il appartient de garantir une protection, une écoute et une défense dignes de ce nom à tous les étudiants, doctorants et membres du personnel de chaque établissement, quel qu'il soit : le passage par l'enseignement supérieur est crucial pour l'épanouissement et la découverte de soi, la préparation d'une carrière et la construction d'un capital confiance. On ne peut donc qu'être inquiet du sort réservé à un rapport publié en fin de législature et qui risque le classement vertical ou les oubliettes, après l'élection. Ce serait évidemment bien plus que de l'argent gâché, mais le déni de l'urgence qu'imposent ces souffrances exprimées qui obèrent chaque jour hélas, autant de destins.

ÉLECTIONS 2024
Pourquoi certaines personnes sont plus souvent nommées assesseur que d'autres ?

P. 11



JEUX VIDÉO
Minecraft, quinze ans de succès P. 15



EURO
Les incertitudes de la sélection de Tedesco P. 24 & 25

ÉLECTIONS EUROPÉENNES
Un invité inattendu dans une Espagne fatiguée P. 9



MOTS CROISÉS 14 SUDOKU 14 MÉTÉO 14 LOTERIE 14
BON À DÉCOUPER 14 MARCHÉS 22 NÉCROLOGIE 26
TÉLÉVISION 27 CHRONIQUE 28 PETITE GAZETTE 28